Monsieur le commissaire enquêteur

La CRE envisage de passer le coût du MWH éolien terrestre à 87,23 euros sur les appels d'offres ( actuellement au vu de la puissance unitaire des éoliennes tous les nouveaux projets passent par les appels d'offres ).

Or cette même CRE a estimé les coûts du nucléaire en service ( avec les coûts de développement de FLAMANVILLE mais sans les nouveaux EPR ) à :

- \* 60,70€ le MW/h pour la période 2026 à 2030
- \* 59,10€ le MW/h pour 2031-2035
- \* 57,30€ le MW/H pour 2036-2040

On constate que le coût du MW/h des centrales nucléaires en fonctionnement est nettement inférieur à celui de l'éolien terrestre ( je ne parle même pas de l'éolien maritime ! ).

Si l'on inclut les investissements nécessaires aux nouveaux EPR, la CRE estime qu'un coût de 70€ du MW/h nucléaire serait suffisant.

Dans des contributions antérieures j'ai évoqué le désordre du marché européen de l'électricité.

Ce désordre est tel que des producteurs bien connus d'énergies renouvelables et notamment d'éolien, souvent étrangers, bénéficient d'un contrat de fourniture d'énergie nucléaire française au tarif avantageux (42€ du Mw/h) de l'ARENH !!!

Ainsi, la CRE identifie comme bénéficiaires de l'ARENH les producteurs éoliens suivants :

- VATTENFALL
- IBERDROLA
- AXPO ( maison mère du promoteur éolien VOLKSWIND )
- TOTAL ENERGIES
- ENGIE
- SOREGIES....

A ce stade, un être raisonnables demanderait s'il est normal de vendre à ces sociétés, au détriment d'EDF qui perd ainsi des milliards, de l'électricité nucléaire à 42 € du Mw/h et dans le même temps de favoriser leurs productions ENr qu'ils revendront deux fois plus cher et qui vont nécessiter des investissements délirants ( 200 milliards ) dans la mise à niveau de notre système électrique.

Un avis négatif s'impose de plus fort!

Bien cordialement

Patrick KAWALA président de la FVED